

Supplément à la « Nouvelle Abeille de Saint-Junien »
n° 1182 du 28 juin 2014. Ne peut être vendu séparément.



Patrimoine ferroviaire : le viaduc de Saint-Amand



> 1875, première photographie du viaduc du chemin de fer, collection particulière.

A l'heure où il est envisagé la construction d'un nouveau pont routier sur la Vienne pour soulager le vénérable pont Notre-Dame, il nous a paru juste de remettre à l'honneur le viaduc du chemin de fer. La découverte d'une photographie ancienne inédite nous en donne l'occasion.

ETABLI en 1874 pour le passage de la ligne de Limoges à Angoulême, le viaduc est un remarquable ouvrage métallique, parfait exemple de l'architecture industrielle du XIX^e siècle. Son tablier de fer, posé sur deux piles maçonnées, est un treillis de poutrelles rivetées, sorte de dentelle d'acier dans l'esprit des ouvrages de Gustave Eiffel. Il mesure 83 mètres de long, plus que la largeur de la Vienne, car les trois travées sont biaisées par rapport à la rivière. En rive droite, le viaduc est prolongé par une arche en pierre pour le passage du chemin qui longe la Vienne, de Notre-Dame à Saint-Amand.

La photographie a été prise à la veille de la mise en service de la ligne, en avril 1875. Huit locomotives à vapeur avec leurs tenders chargés de ballast sont stationnées à la file sur le pont.

Leur poids, plusieurs centaines de tonnes, va servir à tester la résistance de l'ouvrage pendant huit heures. Un temps largement suffisant pour que le photographe, anonyme, installe son appareil. Une seconde épreuve, dite au poids roulant, sera imposée au pont de fer avec des machines de 52 tonnes circulant à 35 puis 60 km/h.

Le viaduc a été jugé bon pour le service et, depuis cette époque, il a supporté sans broncher le passage de milliers de trains.

Mieux même, en juin 1944, il a résisté au plastiquage par les maquisards et au

déraillement d'une locomotive ! Témoin précieux de notre histoire depuis 140 ans, figure familière de notre paysage, le viaduc de Saint-Amand mérite le respect.

Frank Bernard.

Saint-Junien dans la Guerre froide



Un récent ouvrage publié par **CNRS EDITIONS** consacre sa couverture et quelques lignes à Saint-Junien. Il y est question de la dénomination du boulevard Staline et du stade Maurice Thorez en 1950.

« La Guerre froide vue d'en bas », sous la direction de Philippe Buton, Olivier Büttner et Michel Hastings, Paris, 2014.

Plaques commémoratives de la collégiale de Saint-Junien

Qui sont-ils, que sait-on d'eux ?

CENTENAIRE
de la
GRANDE GUERRE

3. Aristide Grall et le torpillage du croiseur auxiliaire « La Provence II »

ARISTIDE LOUIS MAURICE GRALL, né le 7 août 1890 à Rochefort, figure en 208^e place sur les plaques commémoratives. Le père, Louis Grall, est déjà marin, maître timonier, la mère Maria Pourcet est lingère et Rochefortaise.

Pourquoi figure-t-il sur les plaques commémoratives de la collégiale? Son acte de décès l'indique domicilié en dernier lieu à Saint-Junien. Sans doute avait-il de la famille dans la région, qui a participé à la souscription publique lancée pour l'édification d'un monument à la mémoire des « Morts pour la France ».

Classe 1910, matricule n°1011 au recrutement de La Rochelle, il est versé dans les marsouins et appartient au 3^e régiment d'infanterie coloniale (3^e RIC) qui fait partie des troupes de l'armée d'Orient envoyées dans les Balkans.

C'est sur « Provence II », un paquebot fleuron de la compagnie générale transatlantique, qu'une partie du 3^e RIC embarque. Réquisitionné dès le début de la guerre pour le transport des troupes, le paquebot « La Provence » a été converti en croiseur auxiliaire. A sa mise en service en 1906 pour la ligne Le Havre-New-York, il est le premier paquebot de la Compagnie Générale Transatlantique équipé de la TSF. Il est alors le plus grand et le plus rapide paquebot français (109 mètres, 21,5 nœuds et 13 tonneaux).

Le 23 février 1916 au soir, le navire appareille de Toulon à destination de Salonique avec le chef de corps, le drapeau et près de 2.000 hommes du régiment (l'autre partie du régiment a embarqué la veille sur le « Burdigala » qui, lui, sautera sur une mine le 14 novembre 1916). C'est au large du cap Matapan (Grèce), dans la mer Ionienne, que le navire effectuera son dernier voyage*. Il va être torpillé le 26 février par latitude 36° nord et longitude 21°15 est.

Ce jour-là, le sous-marin allemand U35 du commandant Lothar Arnauld de La Perrière est en maraude dans les parages. A 14 heures, il aperçoit le navire : « Très brumeux. Mer et vent force 4. Grosse



> Le croiseur auxiliaire « La Provence » (Collection particulière).

houle. Sur l'horizon brumeux un très grand vapeur, environ 12-15.000 tonnes, apparaît en route à l'est. Plongé pour une attaque en immersion. Transport ou croiseur auxiliaire sans pavillon, de couleur grise, 2 cheminées sombres. Attaque en plongée avec toute la puissance. A cause du manque de visibilité et d'une forte houle, la distance est difficile à estimer au moment du tir pour une marge de sécurité de 2.000 m. Détonation après 2 minutes et 50 secondes. Coup au but ! Après 7 minutes, observé à nouveau. Le navire présente déjà une forte gîte sur tribord et sa poupe est profondément enfoncée dans l'eau. Dix minutes après le bateau disparaît. Je remarque deux embarcations ».

A bord c'est la panique; le navire, dont le commandant avait indiqué qu'il manquait de brassières de sauvetage, coule en 17 minutes. Le médecin de bord raconte : « L'affolement commence environ 5 minutes après le torpillage alors que le bateau est à peine enfoncé à l'arrière et semble immobile et paraît devoir supporter son avarie. Cet affolement demeure silencieux : pas de cris, seulement quelques râles de gens étouffés et étranglés dans la presse des escaliers. Des hommes, frappés de

stupeur, immobiles sur le pont, où la plupart très agités se livrent à des actes déraisonnables. Certains s'entassent sur les embarcations, sur le pont, sans essayer de les mettre à la mer, d'autres montent dans les haubans de la mâture ; d'autres encore tirent des coups de revolvers et des coups de fusils en l'air. »

Ainsi disparaît en mer le soldat de 1^{re} classe Aristide Grall, avec environ 1.100 autres personnes. Son acte de décès est transcrit par jugement du Tribunal Civil de Première Instance de Cherbourg. Les chiffres fournis par le 3^e RIC indiquent que 7 officiers et 500 hommes environ ont été sauvés.

Outre sur la collégiale de Saint-Junien, le nom d'Aristide Grall figure sur le monument aux morts de Rochefort ainsi que sur la stèle commémorative des rugbymen au stade de Rochefort.

Jean-Claude Frölich

* Lors de sa traversée précédente au début février, ce navire avait déjà fait l'objet d'une attaque sous-marine, mais par une manœuvre brutale et rapide, la torpille avait été évitée (témoignage d'un Saint-Juniaud, Henri Dumont, dans une lettre à sa famille).

Le régiment « Oradour »

Malgré son existence éphémère, le 134^e régiment d'infanterie « Oradour » mérite d'être évoqué, tant pour son origine régionale que pour son appellation en hommage au bourg martyr d'Oradour-sur-Glane.

AYANT pour ancêtre direct le régiment Luxembourg, créé en 1684, il devient la 134^e demi-brigade de bataille en 1795, puis le 134^e régiment d'infanterie de ligne en 1813, avant d'être dissout l'année suivante. Réorganisé en 1870, désarmé peu après, il revit en 1873, caserné en dernier lieu à Autun.

En 1914-1918, sa brillante conduite lui vaut deux citations à l'ordre de l'Armée. En 1940, le 134^e RI se bat en Belgique avant de revenir en France aux environs de Lille. Le 29 mai 1940, il est fait prisonnier, et son drapeau incinéré.

Le régiment doit sa renaissance au lieutenant-colonel André Démonet (1896-1969), responsable d'un maquis dans la région de Bessines-sur-Gartempe. A la libération, chargé de mettre sur pied un régiment, ce sera le 134^e RI, basé à Périgueux, qui reçoit son nouveau drapeau le 2 avril 1945 des mains du général de Gaulle. Les effectifs sont venus nombreux, anciens résistants du Limousin et de la Marche.

Le colonel Démonet, né à Guéret, est lui aussi attaché au Limousin, marqué par le drame qui a frappé Oradour-sur-Glane le 10 juin 1944. Alors, la formation sera le 134^e RI « Oradour ». Pour consacrer cette appellation, une prise d'armes se déroule en avril 1945 dans le village martyr. Des photographies de la cérémonie montrent le défilé dans les ruines, le recueillement à l'église, l'hommage au cimetière. Il est possible d'identifier le colonel Démonet, le maire provisoire Louis Moreau, Hubert Désourteaux, l'un des fils du maire assassiné...



> Une compagnie défile devant le café Brandy, rue Emile-Désourteaux (coll.PE)

A la victoire du 8 mai 1945, le 134^e RI est à Périgueux, puis dirigé sur Metz, et dissout en novembre, son drapeau étant remis aux Invalides à Paris.

La moitié des effectifs est versée au 126^e RI, en occupation en Allemagne, qui se réfère lui aussi à Oradour. L'appellation disparaît définitivement en 1947, quand le régiment est envoyé à Tlemcen, en Algérie. Ni reconnue, ni contestée, elle n'aura jamais été officielle, faute d'évoquer une bataille livrée par le régiment. Il n'en reste pas moins que près de 6.000 hommes et gradés ont arboré des insignes avec le nom d'Oradour.

Jusqu'en 1940, celui du 134^e RI, de forme ovale, porte une tête d'Arverne tenant le bouclier de Brennus dans un encadrement de pampres de vignes. Il en va tout autrement pour le 134^e RI « Oradour ».

Son insigne rectangulaire (4 cm x 3 cm) est bordé à gauche et à droite par des palmes de laurier, qui entourent les ruines de l'église. L'édifice est surmonté de volutes qui composent les trois couleurs du drapeau national. Le rouge

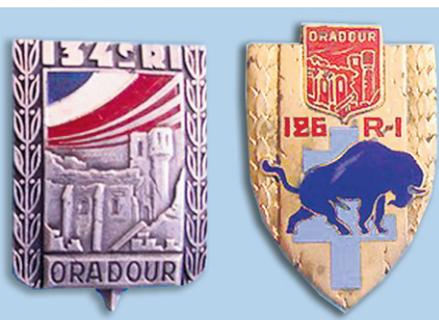
évoque l'incendie, le blanc la fumée, alors que le bleu suggère le ciel du 10 juin 1944. Au-dessus, le régiment s'identifie, alors qu'en partie basse, sur une pierre craquelée par le feu, se lit le nom d'Oradour.

Quand le 126^e RI absorbe le 134^e, son insigne de forme ogivale (4,5 cm x 2,8 cm) perpétue encore le souvenir d'Oradour. Sur fond de croix de Lorraine, le célèbre bison est surchargé d'une réduction quelque peu dénaturée de l'insigne du 134^e avec le nom d'Oradour.

Terminons avec ces écussons exécutés par la maison Drago, à Paris, en signalant la création en 1955 d'un 134^e bataillon d'infanterie. Cette formation, d'abord au Maroc, puis en Algérie et au Sahara, reprend l'insigne du 134^e RI, mais la référence à Oradour disparaît.

Pour ces modestes lignes, nous avons utilisé la notice très documentée sur le sujet, due au colonel Gibot, en 1971.

Pierre Eberhart.



> Insignes du 134^e et du 126^e RI « Oradour » (collection PE).



STATUE DE SAINT-JUNIEN

autrefois dans l'église paroissiale de Saint-Victurnien

Une statuette en bois de chêne représentant saint Junien est aujourd'hui conservée dans une collection privée. Elle faisait partie d'une chaire à prêcher de l'église paroissiale de Saint-Victurnien, déposée au milieu du XX^e siècle.

Le saint est représenté en pied vêtu d'un habit monastique aux plis amples, serré à la taille par une cordelette à trois nœuds, habit de l'ordre des franciscains appelés aussi cordeliers. Un couvent de cet ordre a existé à Saint-Junien jusqu'à la fin du XVIII^e siècle.

La position du corps est volontairement signifiante. Il fait le geste de terrasser un démon représenté à ses pieds sous la forme d'un griffon ailé qu'il transperce d'un pieu tenu à deux mains, transposition de la légende rapportée par le chanoine Etienne Maleu dans la Chronique de Comodoliac¹.

Bras gauche plus bas que le droit, les deux mains empoignent le pieu en appliquant une force verticale vers les pieds. La jambe gauche, légèrement avancée vers l'avant, piétine le démon tout en le maintenant, ce qui se traduit stylistiquement par une absence de plis de la robe sur le cuisse. Ainsi le mouvement est rendu perceptible. Un chapelet attaché à la taille et qui descend jusqu'au genou, pend sur le flanc gauche.

Le chef légèrement incliné vers la gauche, montre un ermite traditionnellement porteur d'une longue barbe qui descend en flots jusqu'à la poitrine, la bouche sévère, il regarde vers le bas, les traits sont élégants, de bonne facture.

Par chance, une carte postale montrant l'intérieur de l'église de Saint-Victurnien, figure en premier plan l'ancienne chaire à prêcher en bois disparue et en particulier le panneau sur lequel figure la statue d'applique de saint Junien.

La date d'acquisition de ce mobilier nous est révélée par le manuscrit de M. Vincent de Boisgourdon² qui



> Statue en bois de saint Junien, XIX^e siècle, collection particulière, photographie H. C.

signale que l'abbé Mathieu Gaston, curé de Saint-Victurnien de 1877 à 1900, fit refaire la chaire à prêcher, le confessionnal, les stalles et les fonts baptismaux.

Combien la chaire à prêcher comportait-elle de personnages de saints en applique ? Il est bien difficile de l'affirmer même si nous possédons les reproductions photographiques de quatre personnages : saint Junien, saint Martial, saint Mathieu, saint Victurnien.

A l'avant de la cuve polygonale, les personnages, en ronde bosse, étaient postés sur le garde-corps de la chaire, devant des arcs de plein cintre à l'intrados trilobé retombant sur des colonnes à fût circulaire et aux chapiteaux ornés. L'abat-voix était surmonté d'une colombe du Saint-Esprit. Les piédestaux, de forme rectangulaire, portaient la gravure du nom en latin du saint.

Les dimensions sont : hauteur : 45 cm, socle : 14,5 cm, la face arrière est plane et non sculptée, ce qui renforce l'idée de figures d'applique. Les statues ont été données par l'abbé Lereclus vers 1950, à un membre de la famille du collectionneur qu'il avait chargé de déposer la chaire à prêcher et de s'en débarrasser.

Michel Moreau.

¹ Chronique de Comodoliac, Dossier du Chercheur d'Or, n°4, novembre 2012, p.11

² Manuscrit conservé dans les archives privées de la famille de Verdilhac et dont une copie figure dans le fonds Rigaud aux Archives départementales de la Haute-Vienne.